

Avant de remplir la présente lettre d'envoi, veuillez lire attentivement la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, y compris les annexes et appendices qui l'accompagnent, datée du 1^{er} mai 2026 (la « circulaire ») et acheminée par la poste aux porteurs inscrits (les « actionnaires ») d'actions ordinaires de catégorie A (les « actions ») de Boralex inc. (la « Société ») ainsi que les instructions jointes aux présentes. Si les actions sont immatriculées à des noms différents, une lettre d'envoi distincte doit être remise pour chaque actionnaire inscrit. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire de la circulaire en consultant le profil de Boralex à l'adresse www.sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir sans frais un exemplaire papier de la circulaire en communiquant avec Services aux investisseurs Computershare inc. aux coordonnées indiquées au verso de la présente lettre d'envoi.

Il est important de remplir valablement, de dûment signer et de retourner la présente lettre d'envoi dans les délais impartis conformément aux instructions qui y figurent. Services aux investisseurs Computershare inc., le dépositaire ou votre conseiller financier peut vous aider à remplir la présente lettre d'envoi (les coordonnées du dépositaire figurent au verso de la présente lettre d'envoi).

Veuillez lire attentivement les instructions jointes à la présente lettre d'envoi avant de la remplir.

LETTRE D'ENVOI

POUR LES PORTEURS INSCRITS D' ACTIONS ORDINAIRES DE CATÉGORIE A DE BORALEX INC.

La présente lettre d'envoi, dûment remplie et signée, ainsi que tout autre document requis, doit accompagner les certificats et/ou avis de DID représentant les actions de Boralex déposées relativement à l'arrangement proposé (l'« **arrangement** ») auquel sont parties Boralex et BIF Thunder Holdings Inc. (l'« **acheteur** »), une entité nouvellement constituée qui appartiendra conjointement à Brookfield Infrastructure Fund V et/ou à un membre du même groupe et à la Caisse de dépôt et placement du Québec, aux termes de la convention d'arrangement intervenue entre Boralex et l'acheteur en date du 25 mars 2026 (la « **convention d'arrangement** ») qui sera présentée à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Boralex devant être tenue le 4 juin 2026 ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report (l'« **assemblée** »), afin d'y être approuvée, comme il est plus amplement décrit dans la circulaire. Aux termes du plan d'arrangement, après l'heure de prise d'effet, chaque actionnaire recevra, en contrepartie de chaque action qu'il détient, 37,25 \$ CA en espèces (la « **contrepartie** »), déduction faite des retenues applicables.

Tous les termes clés utilisés dans la présente lettre d'envoi sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans la circulaire. Des exemplaires de la convention d'arrangement et de la circulaire sont disponibles sous le profil de Boralex sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

La présente lettre d'envoi doit être utilisée uniquement par les actionnaires inscrits ou leurs représentants autorisés et ne doit pas être utilisée par les actionnaires non inscrits. Les actionnaires non inscrits sont propriétaires véritables d'actions qui ne sont pas immatriculées à leur nom, mais plutôt au nom d'un intermédiaire (un « **intermédiaire** »), comme un courtier en valeurs, un courtier en placement, une banque ou une société de fiducie, ou au nom d'un dépositaire comme Services de dépôt et de compensation CDS inc. dont l'Intermédiaire est un adhérent. Les actionnaires non inscrits devraient communiquer avec leur intermédiaire pour toute question concernant la procédure de dépôt des actions et suivre ses instructions avec soin.

Afin de recevoir la contrepartie aux termes de l'arrangement, les actionnaires inscrits doivent déposer le ou les certificats et/ou avis de DID représentant les actions qu'ils détiennent auprès de Services aux investisseurs Computershare inc. (« **Computershare** » ou le « **dépositaire** »). La présente lettre d'envoi, dûment remplie et signée, ainsi que tout autre document requis par les modalités de l'arrangement et la présente lettre d'envoi, doivent accompagner tous les certificats et/ou avis de DID représentant les actions déposées en échange de la contrepartie aux termes de l'arrangement. **Une fois remise au dépositaire, la lettre d'envoi est irrévocable et ne peut plus être retirée par l'actionnaire inscrit, sauf si l'arrangement n'est pas réalisé et que la convention d'arrangement est résiliée conformément à ses modalités.**

Après l'heure de prise d'effet, que les actionnaires inscrits aient remis ou non la présente lettre d'envoi et tous les

autres documents requis par les modalités de l'arrangement et de la présente lettre d'envoi, les porteurs inscrits d'actions cesseront d'être des actionnaires et, jusqu'à ce qu'il soit dûment remis au dépositaire, chaque certificat et/ou avis de DID qui représentait des actions immédiatement avant l'heure de prise d'effet sera réputé représenter uniquement le droit de recevoir, sur remise, la contrepartie totale pour ces actions remises, déduction faite des retenues applicables. Tout certificat et/ou avis de DID qui représentait auparavant officiellement des actions et qui n'a pas été dûment remis au plus tard au sixième (6e) anniversaire de la date de prise d'effet cessera de représenter une créance ou une participation de quelque nature que ce soit d'un ancien porteur d'actions à l'égard de Boralex ou de l'acheteur. À cette date, toute somme à laquelle l'ancien actionnaire avait droit sera réputée abandonnée en faveur de l'acheteur, et sera versée par le dépositaire à l'acheteur ou selon les directives de l'acheteur.

Les actionnaires doivent prendre connaissance des incidences fiscales de l'arrangement. Voir la rubrique « Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes » de la circulaire.

Veillez prendre note que la remise de la présente lettre d'envoi, accompagnée des certificats représentant des actions et/ou des avis de DID, ne constitue pas un vote en faveur de l'arrangement. Pour voter à l'assemblée, vous devez remplir et retourner le formulaire de procuration pertinent qui est joint à la circulaire conformément aux instructions qu'il renferme.

Si vous avez des questions ou avez besoin de plus amples renseignements au sujet de la procédure à suivre pour remplir votre lettre d'envoi, veuillez communiquer avec Services aux investisseurs Computershare inc. au 1 800 564-6253 sans frais au Canada et aux États-Unis, ou au 1 514 982-7555 à l'extérieur du Canada et des États-Unis ou par courriel à l'adresse corporateactions@computershare.com.

À : **BORALEX INC.**

ET À : **BIF THUNDER HOLDINGS INC.**

ET À : **Services aux Investisseurs Computershare Inc., à ses bureaux indiqués aux présentes**

Dans le cadre de l'arrangement examiné aux fins d'approbation à l'assemblée, le soussigné vous remet la présente lettre d'envoi à l'égard des actions déposées (au sens ci-après) et dépose irrévocablement par les présentes auprès de vous le ou les certificats représentant des actions, dont les détails sont donnés ci-après et/ou, si les actions sont représentées par un ou des avis de DID, le soussigné joint aux présentes une copie de tout avis représentant des actions, dont les détails sont donnés ci-après :

Numéro(s) de certificat et/ou d'avis de DID	Nom et adresse du ou des porteurs inscrits	Nombre d'actions déposées

Notes :

- (1) S'il n'y a pas suffisamment d'espace dans la présente lettre d'envoi pour dresser la liste de tous les certificats et/ou avis de DID représentant les actions déposées, veuillez joindre une liste distincte signée indiquant les numéros des certificats et/ou avis de DID et le nombre d'actions déposées supplémentaires.
- (2) La somme du nombre d'actions déposées inscrite ci-dessus doit correspondre au nombre total des actions déposées représentées par le ou les certificats et/ou avis de DID joints à la présente lettre d'envoi.

Le soussigné remet avec la présente lettre d'envoi et conformément à ses modalités les certificats et/ou avis de DID dont il est question ci-dessus aux fins d'annulation à la date de prise d'effet de l'arrangement. Le soussigné accuse réception de la circulaire et déclare et garantit ce qui suit : (i) le ou les porteurs inscrits du ou des certificats et/ou avis de DID ci-dessus et ci-joints sont, et seront immédiatement avant l'heure de prise d'effet, les seuls propriétaires légaux et les porteurs inscrits des actions représentées par le ou les certificats et/ou avis de DID ci-dessus et ci-joints (les « **actions déposées** »); (ii) le ou les porteurs inscrits des actions déposées possèdent, et posséderont immédiatement avant l'heure de prise d'effet, un titre de propriété valable à l'égard des actions déposées, libre et quitte de tous privilèges, hypothèques, charges, sûretés, réclamations et droits en equity, ainsi que tous les droits et avantages qui en découlent; (iii) le soussigné a tous les pouvoirs pour signer et remettre la présente lettre d'envoi et pour déposer, vendre et transférer les actions déposées et le ou les certificats et/ou avis de DID représentant les actions déposées et, lorsque la contrepartie sera remise, ni Boralex, ni l'acheteur, ni aucun des membres du même groupe qu'eux et de leurs remplaçants ne feront l'objet d'une opposition à l'égard des actions déposées; (iv) le soussigné n'est pas un actionnaire dissident et il n'a pas déposé un avis d'exercice des droits à la dissidence; (v) le soussigné n'a pas vendu, cédé ou transféré et n'a conclu aucune entente dans le but de vendre, de céder ou de transférer les actions déposées à une autre personne; (vi) le soussigné ne transférera pas les actions déposées ni n'autorisera pareil transfert avant l'heure de prise d'effet, sauf aux termes de l'arrangement; (vii) à l'heure de prise d'effet, l'acheteur acquerra un titre de propriété valable à l'égard des actions déposées, libre de l'ensemble des hypothèques, des privilèges, des grèvements, des sûretés, des réclamations et des droits en equity; (viii) la remise des actions déposées par le soussigné est conforme à la législation applicable et, si le soussigné est une société, à ses actes constitutifs; et (ix) les renseignements qui figurent aux présentes sont véridiques, exacts et complets à la date des présentes.

Le soussigné reconnaît en outre que, DANS LE CADRE DE L'ARRANGEMENT ET POUR VALEUR REÇUE, à l'heure de prise d'effet, l'ensemble des droits, titres et intérêts du soussigné se rapportant aux actions déposées et à tous les dividendes, distributions, paiements, titres, droits, bons de souscription, actifs ou autres intérêts (collectivement, les « **distributions** ») qui peuvent être déclarés, versés, courus, émis, distribués, faits ou transférés à l'égard de toute action déposée à partir de la date de prise d'effet, ainsi que le droit du soussigné à recevoir toutes les distributions, sont cédés à l'acheteur. Si, malgré cette cession, les distributions sont reçues par le soussigné ou payables à son ordre, alors (i) dans le cas d'une distribution en espèces qui ne dépasse pas le prix d'achat en espèces par action, la contrepartie payable par action conformément à l'arrangement sera réduit du montant du dividende ou de la

distribution reçu à l'égard de cette action, et (ii) dans le cas d'une distribution en espèces qui dépasse le prix d'achat en espèces par action à l'égard de laquelle la distribution est faite, ou dans le cas de toute autre distribution, le soussigné doit payer ou remettre rapidement la totalité de cette distribution au dépositaire pour le compte de l'acheteur, accompagnée de la documentation appropriée pour le transfert.

Il est en outre reconnu que (i) la remise des actions déposées ne sera réputée effectuée que lorsque les actions déposées auront été dûment reçues par le dépositaire, et que le risque de perte et le titre de propriété de ces actions déposées ne seront transférés qu'au moment de leur réception par le dépositaire et (ii) le dépositaire sera considéré comme le mandataire des personnes, y compris le soussigné, qui ont déposé des actions aux termes de l'arrangement, chargé de recevoir la contrepartie à l'égard de ces actions due à ces personnes et de la leur remettre. La réception, par le dépositaire, de la contrepartie (déduction faite des retenues applicables) sera réputée constituer la réception du paiement par les personnes déposant des actions. Le soussigné reconnaît et convient que le mode de livraison du ou des certificats ou avis de DID représentant les actions déposées et de tous les autres documents requis est au choix et aux risques du soussigné et que ni Boralex, ni l'acheteur, ni le dépositaire ni aucune autre personne ne seront tenus de donner avis de tout vice ou de toute irrégularité dans un dépôt, et qu'aucun d'entre eux n'engagera sa responsabilité pour avoir omis de le faire.

Il est en outre reconnu que Boralex et/ou l'acheteur pourraient être tenus de divulguer des renseignements personnels sur le soussigné, et le soussigné consent à la divulgation de renseignements personnels à son égard (i) aux bourses ou aux autorités de réglementation en valeurs mobilières, (ii) au dépositaire, (iii) à l'une ou l'autre des parties à la convention d'arrangement et (iv) au conseiller juridique de l'une ou l'autre des parties à la convention d'arrangement.

Le soussigné constitue et nomme irrévocablement l'acheteur, et toute autre personne désignée par l'acheteur par écrit, comme mandataire et fondé de pouvoir véritable et légal du soussigné à l'égard des actions déposées qui sont achetées dans le cadre de l'arrangement, avec plein pouvoir de substitution (une telle procuration, assortie d'un intérêt, étant irrévocable), pour, au nom et pour le compte du soussigné, a) enregistrer ou inscrire le transfert des actions déposées qui sont des titres dans les registres de Boralex; et b) signer et négocier les chèques ou autres instruments représentant cette distribution payable au soussigné ou à son ordre.

Le soussigné révoque la totalité des autres pouvoirs, que ce soit à titre de mandataire, de fondé de pouvoir ou autrement, conférés antérieurement ou qu'il a convenu de conférer à tout moment à l'égard des actions déposées ou de toute distribution, autre que ceux énoncés dans la présente lettre d'envoi et dans toute procuration accordée aux fins d'utilisation à l'assemblée. Outre ce qui est lié à l'assemblée, aucun pouvoir subséquent, que ce soit à titre de mandataire, de fondé de pouvoir ou autrement, ne sera accordé à l'égard des actions déposées ou de toute distribution par le soussigné ou pour son compte, sauf si les actions déposées ne sont pas prises en livraison et payées dans le cadre de l'arrangement.

Le soussigné accepte et convient de signer tous les documents, actes de transfert et autres assurances qui peuvent être nécessaires ou souhaitables pour transférer efficacement les actions déposées et les distributions à l'acheteur. Le soussigné reconnaît que par la signature de la présente lettre d'envoi, il sera réputé avoir accepté que toutes les questions concernant la validité, la forme, l'admissibilité (y compris la réception dans les délais impartis) et l'acceptation des actions déposées conformément au plan d'arrangement soient tranchées par Boralex et l'acheteur, à leur seul gré, et que leur décision sera finale et exécutoire; il reconnaît également que ni Boralex, ni l'acheteur, ni le dépositaire ni aucune autre personne ne seront tenus de donner avis de tout vice ou de toute irrégularité dans un dépôt, et qu'aucun d'entre eux n'engagera sa responsabilité pour avoir omis de le faire.

Le soussigné reconnaît que ses engagements, déclarations et garanties qui figurent aux présentes demeureront en vigueur après la réalisation de l'arrangement et le décès, l'incapacité juridique, la faillite ou l'insolvabilité du soussigné. Chaque pouvoir que le soussigné a conféré ou convenu de conférer dans la présente lettre d'envoi peut être exercé durant toute incapacité juridique subséquente du soussigné, et toutes les obligations du soussigné aux termes de la présente lettre d'envoi lieront ses héritiers, ses représentants personnels, ses successeurs ou ses ayants droit.

Le soussigné donne instruction au dépositaire, au moment de la prise d'effet de l'arrangement, de mettre à la poste le ou les chèques représentant le paiement de la contrepartie totale payable pour les actions déposées, déduction faite des retenues applicables, en utilisant le courrier de première classe, port payé, ou de conserver ce ou ces chèques aux fins de cueillette ou de remettre la contrepartie totale payable pour les actions déposées, déduction faite des retenues applicables, par virement en fonds immédiatement disponibles, conformément aux instructions données ci-après, ou, si aucune instruction n'est donnée, le soussigné donne l'autorisation au dépositaire d'envoyer ce ou ces chèques en utilisant le courrier de première classe, port payé, au nom et à l'adresse, le cas échéant, du soussigné comme ils figurent dans le registre des actions de Boralex; toutefois, si ces fonds représentent un montant supérieur à 25 000 000 \$ CA,

le soussigné : (i) reconnaît et convient que le dépositaire n'émettra pas de chèque et devra plutôt envoyer les fonds par virement télégraphique au soussigné, et le soussigné devra fournir l'information demandée à la case F de la présente lettre d'envoi ci-après afin de recevoir la contrepartie totale payable pour ses actions déposées, déduction faite des retenues applicables; et (ii) donne instruction au dépositaire de procéder à un virement télégraphique des fonds au soussigné conformément à ce qui précède et à l'information figurant dans la case F de la présente lettre d'envoi ci-après.

Les délais de soumission de la lettre d'envoi sont de rigueur. Tout paiement que le dépositaire (ou Boralex ou l'une de ses filiales, selon le cas) a effectué conformément au plan d'arrangement qui n'aura pas été déposé ou qui aura été retourné au dépositaire (ou à Boralex) ou qui demeurera autrement non réclamé, dans chaque cas, au plus tard au sixième (6^e) anniversaire de l'heure de prise d'effet, et tout droit à un paiement aux termes du plan d'arrangement qui demeure insatisfait au sixième (6^e) anniversaire de l'heure de prise d'effet cessera de représenter un droit de quelque nature que ce soit, et le droit du porteur de recevoir la contrepartie applicable pour les actions conformément au plan d'arrangement s'éteindra et sera réputé abandonné en faveur de l'acheteur ou de Boralex, selon le cas, sans aucune contrepartie.

Si l'arrangement n'est pas réalisé et que la convention d'arrangement est résiliée conformément à ses modalités, le ou les certificats et/ou avis de DID joints aux présentes et tous les autres documents pertinents seront immédiatement renvoyés au soussigné à l'adresse indiquée ci-après ou, si aucune adresse est indiquée, à sa plus récente adresse figurant au registre des actions de Boralex.

CASE A <i>LIVRAISON DU PAIEMENT</i>	CASE B <i>PAIEMENT À UNE AUTRE ADRESSE* :</i>
<p>Tous les paiements auxquels vous avez droit en espèces seront effectués et acheminés par la poste aux coordonnées indiquées au registre, sauf indication contraire. Si vous souhaitez que vos espèces soient acheminées à une autre adresse, remplissez la CASE B</p> <p><input type="checkbox"/> ENVOYER LE CHÈQUE À L'ADRESSE INDIQUÉE AU REGISTRE (PAR DÉFAUT)</p> <p><input type="checkbox"/> ENVOYER LE CHÈQUE À UNE ADRESSE DIFFÉRENTE (REPLIR LA CASE B)</p> <p><input type="checkbox"/> RETENIR LE CHÈQUE POUR CUEILLETTE AU BUREAU DE COMPUTERSHARE À TORONTO :</p> <p style="text-align: center;">Services aux Investisseurs Computershare inc. 320 Bay Street, 14th Floor Toronto (Ontario) M5H 4A6</p> <p><input type="checkbox"/> TRANSMETTRE LES SOMMES PAR VIREMENT ÉLECTRONIQUE* (REPLIR LA CASE F)</p>	<p><input type="checkbox"/> COCHER CETTE CASE SI LES COORDONNÉES SONT CELLES INDIQUÉES AU REGISTRE (PAR DÉFAUT)</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(À L'ATTENTION DE - NOM)</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(NUMÉRO D'IMMEUBLE ET NOM DE RUE)</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(VILLE ET PROVINCE/ÉTAT)</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(PAYS ET CODE POSTAL/ZIP)</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(NUMÉRO DE TÉLÉPHONE – HEURES DE BUREAU)</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE/DE SÉCURITÉ SOCIALE)</p> <p>** LE PAIEMENT SERA NÉANMOINS EFFECTUÉ AU NOM INSCRIT AU REGISTRE</p>

CASE C <i>CHOIX DE LA DEVISE</i>
<p>TOUS LES PAIEMENTS EN ESPÈCES SERONT EFFECTUÉS EN DOLLARS CANADIENS, À MOINS QU'UN AUTRE CHOIX NE SOIT FAIT CI-APRÈS AVANT LA DATE DE PRISE D'EFFET. APRÈS LA DATE DE PRISE D'EFFET, TOUS LES PAIEMENTS SERONT EFFECTUÉS EN DOLLARS CANADIENS, SANS ÉGARD À TOUT CHOIX FAIT CI-APRÈS.</p> <p><input type="checkbox"/> Effectuer le ou les paiements en espèces auxquels j'ai droit en dollars américains (\$ US)</p> <p>Les paiements en espèces seront libellés en dollars canadiens. Toutefois, un actionnaire inscrit peut choisir de recevoir le paiement en dollars américains en cochant la case appropriée dans la présente lettre, auquel cas il reconnaît et convient que le taux de change d'un dollar canadien exprimé en dollars américains sera fondé sur le taux du marché en vigueur dont le dépositaire peut se prévaloir à la date de la conversion de la devise. L'actionnaire assume seul tous les risques associés à la conversion de dollars canadiens en dollars américains, y compris les risques liés aux fluctuations du change, au moment de l'opération de change ou au choix d'un taux de change, ainsi que tous les frais engagés dans le cadre de la conversion de devises, le tout étant à ses frais et risques exclusifs. Boralex et Société de fiducie Computershare du Canada et les membres du même groupe qu'elles déclinent toute responsabilité à cet égard.</p> <p>En choisissant de recevoir un paiement dans une autre devise, le soussigné reconnaît que : a) le taux de change utilisé sera le taux établi par Computershare, en sa qualité de fournisseur de services de conversion de devises à Boralex, à la date où les fonds sont convertis, b) le risque lié aux fluctuations de ce taux sera assumé par le soussigné; et c) Computershare pourrait toucher une prime raisonnable, du point de vue commercial, découlant de l'écart entre le taux de change qu'elle utilise et celui utilisé par toute contrepartie à laquelle elle achète la devise choisie. Si aucun choix n'est fait avant la date de prise d'effet, tout paiement en espèces effectué aux termes de l'arrangement sera libellé en dollars canadiens.</p>

CASE D
DÉCLARATION DE RÉSIDENCE

TOUS LES ACTIONNAIRES DOIVENT REMPLIR UNE DÉCLARATION DE RÉSIDENCE. LE DÉFAUT DE REMPLIR UNE TELLE DÉCLARATION PEUT ENTRAÎNER UN DÉLAI À L'ÉGARD DU PAIEMENT AUQUEL VOUS AVEZ DROIT.

Le soussigné déclare que :

- Le propriétaire véritable des actions déposées **est** un actionnaire américain.

- Le propriétaire véritable des actions déposées n'est pas un actionnaire américain.

Un « **actionnaire américain** » est un actionnaire (i) dont l'adresse liée à son compte enregistré est située aux États-Unis ou dans l'un de leurs territoires ou possessions, ou (ii) est une « personne des États-Unis » (*U.S. person*) aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain, au sens donné à cette expression à l'instruction 10 ci-après. Si vous êtes une personne des États-Unis ou que vous agissez au nom d'une personne des États-Unis, alors, pour éviter la retenue d'impôt de réserve au titre de l'impôt sur le revenu fédéral américain, vous devez remplir et fournir le formulaire W-9 de l'Internal Revenue Service (« **IRS** ») (ci-joint) ou, sinon, fournir une attestation selon laquelle la personne des États-Unis est dispensée de la retenue d'impôt de réserve, tel qu'il est expliqué dans les instructions (voir la partie VIII). Si vous n'êtes pas un actionnaire américain au sens défini au point (ii) ci-dessus, mais que vous fournissez une adresse située aux États-Unis, vous devez remplir le formulaire W-8 approprié.

CASE E
CERTIFICATS PERDUS

Si les certificats perdus font partie de l'actif d'une succession ou d'une fiducie, ou s'ils sont évalués à plus de 200 000,00 \$ CA, veuillez communiquer avec Computershare pour obtenir des instructions additionnelles. Toute personne qui, sciemment et dans l'intention de frauder une société d'assurance ou toute autre personne, dépose une déclaration de sinistre contenant une information fautive concernant un fait important ou qui dissimule, en vue de tromper, une information concernant un fait important commet acte frauduleux en matière d'assurance, ce qui constitue un crime.

CALCUL DE LA PRIME

Nombre d'actions perdues X 1,8625 \$ CA = prime payable de _____ \$

NOTE : **AUCUN** paiement n'est requis si la prime est inférieure à 5,00 \$.

Je joins mon chèque certifié, ma traite bancaire ou mon mandat à l'ordre de Services aux investisseurs Computershare inc.

DÉCLARATION RELATIVE AUX CERTIFICATS PERDUS

Le soussigné (solidairement, s'il y en a plus d'un) déclare et accepte ce qui suit : (i) le soussigné est (et, le cas échéant, le propriétaire inscrit des originaux était, au moment de son décès) le propriétaire légitime et inconditionnel des originaux et il a le droit à leur possession entière et exclusive; (ii) les certificats représentant les originaux ont été perdus, volés ou détruits et n'ont pas été endossés, encaissés, négociés, transférés, cédés, mis en gage, hypothéqués, ou grevés d'une quelconque manière et n'ont pas par ailleurs été aliénés; (iii) une recherche diligente a été effectuée pour retrouver les certificats et ceux-ci n'ont pas été retrouvés; et (iv) le soussigné fait la présente déclaration aux fins de transférer ou d'échanger les originaux (y compris, le cas échéant, sans homologation et sans lettre d'administration, attestation à titre d'exécuteur testamentaire ou document semblable délivré par un tribunal), et il accepte par les présentes de remettre les certificats représentant les originaux aux fins d'annulation si, à quelque moment que ce soit, il les retrouve.

Le soussigné accepte par les présentes, pour lui-même et pour ses héritiers, ayants droit et représentants personnels, en contrepartie du transfert ou de l'échange des originaux, d'indemniser, de protéger et de tenir à couvert à tous égards Boralex, l'acheteur, Services aux Investisseurs Computershare Inc., Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada, et chacun de leurs successeurs et ayants droit légitimes, ainsi que toute autre partie à l'opération (les « **obligataires** »), à l'égard de l'ensemble des pertes, des coûts et des dommages, y compris les frais judiciaires et honoraires d'avocats qu'ils pourraient devoir engager ou être tenus de payer relativement à l'annulation et/ou au remplacement des originaux et/ou des certificats représentant les originaux et/ou à l'égard du transfert ou de l'échange des originaux attestés par ceux-ci, lors du transfert, de l'échange ou de l'émission des originaux et/ou d'un chèque pour tout paiement en espèces. Les droits dont bénéficient les obligataires aux termes de la phrase qui précède ne sont pas restreints par la négligence, l'inadvertance, un accident, un oubli ou un manquement à tout devoir ou à toute obligation de la part des obligataires ou de leurs dirigeants, employés et représentants respectifs, ni par leur défaut de s'enquérir de toute réclamation, de la contester ou d'agir en justice à son égard, peu importe à quel moment une telle négligence ou inadvertance ou un tel accident, oubli, manquement ou défaut peut survenir ou est survenu. Le soussigné reconnaît que des frais de 1,8625 \$ CA par action perdue sont payables par le soussigné. Le cautionnement en faveur des obligataires est fourni par Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada aux termes du cautionnement général pour perte de documents numéro 35900-16 intitulé « Blanket Lost Original Instruments/Waiver of Probate or Administration Bond ».

CASE F
PAIEMENT ÉLECTRONIQUE*

***VEUILLEZ NOTER QUE DES FRAIS DE SERVICES BANCAIRES DE 100 \$ (MAJORÉS DES TAXES APPLICABLES) SERONT FACTURÉS À L'ÉGARD DES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES. SINON, LES PAIEMENTS PAR CHÈQUE SONT EFFECTUÉS SANS FRAIS ADDITIONNELS.**

***SI LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À UN PAIEMENT ÉLECTRONIQUE SONT INEXACTS OU INCOMPLETS, LE DÉPOSITAIRE TENTERA DE COMMUNIQUER AVEC VOUS AFIN DE LES CORRIGER. TOUTEFOIS, S'IL N'EST PAS POSSIBLE DE LES CORRIGER PROMPTEMENT, UN CHÈQUE SERA AUTOMATIQUÉMENT ÉMIS ET ENVOYÉ PAR LA POSTE À L'ADRESSE FIGURANT AU REGISTRE. AUCUNS FRAIS NE SERONT FACTURÉS.**

Veuillez fournir une adresse courriel et un numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre, au besoin :

ADRESSE COURRIEL : _____ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

****Nom du bénéficiaire qui figure sur le compte à votre institution financière – le nom et l'adresse DOIVENT être les mêmes que ceux auxquels vos actions sont immatriculées**

****Adresse du bénéficiaire (Note : les cases postales ne sont pas admises)**

****Ville**

****Province ou État**

****Code postal ou code ZIP**

****Banque ou institution financière du bénéficiaire**

****Adresse de la banque**

****Ville**

**** Province ou État**

****Code postal ou code ZIP**

VEUILLEZ REMPLIR SEULEMENT LES CASES CI-DESSOUS QUI S'APPLIQUENT, SELON LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE. VOUS N'ÊTES PAS TENU DE REMPLIR TOUTES LES CASES

****N° de compte bancaire**

N° de banque ou de transit (banques canadiennes)

Code ABA / n° d'acheminement (banques américaines)

(3 et 5 chiffres)

(9 chiffres)

Code SWIFT ou BIC

N° IBAN

Code de tri (GBP)

(11 caractères – si vous en avez seulement huit, veuillez inscrire « XXX » pour les trois derniers)

Renseignements supplémentaires et instructions d'acheminement particulières :

**** Champs obligatoires**

Signature garantie par
(si cela est requis par l'instruction 3)

Date : _____ 2026

Signature autorisée

Signature de l'actionnaire ou du représentant autorisé
(voir les instructions 2 et 4)

Nom du garant (en caractère d'imprimerie)

Adresse

Adresse du garant (en caractère d'imprimerie)

Adresse

Nom de l'actionnaire (en caractère d'imprimerie)

Numéro de téléphone

Adresse courriel

Nom du représentant autorisé, le cas échéant (en caractère
d'imprimerie)

must obtain your correct taxpayer identification number (TIN), which may be your social security number (SSN), individual taxpayer identification number (ITIN), adoption taxpayer identification number (ATIN), or employer identification number (EIN), to report on an information return the amount paid to you, or other amount reportable on an information return. Examples of information returns include, but are not limited to, the following.

- Form 1099-INT (interest earned or paid).
- Form 1099-DIV (dividends, including those from stocks or mutual funds).
- Form 1099-MISC (various types of income, prizes, awards, or gross proceeds).
- Form 1099-NEC (nonemployee compensation).
- Form 1099-B (stock or mutual fund sales and certain other transactions by brokers).
- Form 1099-S (proceeds from real estate transactions).
- Form 1099-K (merchant card and third-party network transactions).
- Form 1098 (home mortgage interest), 1098-E (student loan interest), and 1098-T (tuition).
- Form 1099-C (canceled debt).
- Form 1099-A (acquisition or abandonment of secured property).

Use Form W-9 only if you are a U.S. person (including a resident alien), to provide your correct TIN.

Caution: If you don't return Form W-9 to the requester with a TIN, you might be subject to backup withholding. See *What is backup withholding*, later.

By signing the filled-out form, you:

1. Certify that the TIN you are giving is correct (or you are waiting for a number to be issued);
2. Certify that you are not subject to backup withholding; or
3. Claim exemption from backup withholding if you are a U.S. exempt payee; and
4. Certify to your non-foreign status for purposes of withholding under chapter 3 or 4 of the Code (if applicable); and
5. Certify that FATCA code(s) entered on this form (if any) indicating that you are exempt from the FATCA reporting is correct. See *What Is FATCA Reporting*, later, for further information.

Note: If you are a U.S. person and a requester gives you a form other than Form W-9 to request your TIN, you must use the requester's form if it is substantially similar to this Form W-9.

Definition of a U.S. person. For federal tax purposes, you are considered a U.S. person if you are:

- An individual who is a U.S. citizen or U.S. resident alien;
- A partnership, corporation, company, or association created or organized in the United States or under the laws of the United States;
- An estate (other than a foreign estate); or
- A domestic trust (as defined in Regulations section 301.7701-7).

Establishing U.S. status for purposes of chapter 3 and chapter 4 withholding. Payments made to foreign persons, including certain distributions, allocations of income, or transfers of sales proceeds, may be subject to withholding under chapter 3 or chapter 4 of the Code (sections 1441-1474). Under those rules, if a Form W-9 or other certification of non-foreign status has not been received, a withholding agent, transferee, or partnership (payor) generally applies presumption rules that may require the payor to withhold applicable tax from the recipient, owner, transferor, or partner (payee). See Pub. 515, *Withholding of Tax on Nonresident Aliens and Foreign Entities*.

The following persons must provide Form W-9 to the payor for purposes of establishing its non-foreign status.

- In the case of a disregarded entity with a U.S. owner, the U.S. owner of the disregarded entity and not the disregarded entity.
- In the case of a grantor trust with a U.S. grantor or other U.S. owner, generally, the U.S. grantor or other U.S. owner of the grantor trust and not the grantor trust.
- In the case of a U.S. trust (other than a grantor trust), the U.S. trust and not the beneficiaries of the trust.

See Pub. 515 for more information on providing a Form W-9 or a certification of non-foreign status to avoid withholding.

Foreign person. If you are a foreign person or the U.S. branch of a foreign bank that has elected to be treated as a U.S. person (under Regulations section 1.1441-1(b)(2)(iv) or other applicable section for chapter 3 or 4 purposes), do not use Form W-9. Instead, use the appropriate Form W-8 or Form 8233 (see Pub. 515). If you are a qualified foreign pension fund under Regulations section 1.897(l)-1(d), or a partnership that is wholly owned by qualified foreign pension funds, that is treated as a non-foreign person for purposes of section 1445 withholding, do not use Form W-9. Instead, use Form W-8EXP (or other certification of non-foreign status).

Nonresident alien who becomes a resident alien. Generally, only a nonresident alien individual may use the terms of a tax treaty to reduce or eliminate U.S. tax on certain types of income. However, most tax treaties contain a provision known as a saving clause. Exceptions specified in the saving clause may permit an exemption from tax to continue for certain types of income even after the payee has otherwise become a U.S. resident alien for tax purposes.

If you are a U.S. resident alien who is relying on an exception contained in the saving clause of a tax treaty to claim an exemption from U.S. tax on certain types of income, you must attach a statement to Form W-9 that specifies the following five items.

1. The treaty country. Generally, this must be the same treaty under which you claimed exemption from tax as a nonresident alien.
2. The treaty article addressing the income.
3. The article number (or location) in the tax treaty that contains the saving clause and its exceptions.
4. The type and amount of income that qualifies for the exemption from tax.
5. Sufficient facts to justify the exemption from tax under the terms of the treaty article.

Example. Article 20 of the U.S.-China income tax treaty allows an exemption from tax for scholarship income received by a Chinese student temporarily present in the United States. Under U.S. law, this student will become a resident alien for tax purposes if their stay in the United States exceeds 5 calendar years. However, paragraph 2 of the first Protocol to the U.S.-China treaty (dated April 30, 1984) allows the provisions of Article 20 to continue to apply even after the Chinese student becomes a resident alien of the United States. A Chinese student who qualifies for this exception (under paragraph 2 of the first Protocol) and is relying on this exception to claim an exemption from tax on their scholarship or fellowship income would attach to Form W-9 a statement that includes the information described above to support that exemption.

If you are a nonresident alien or a foreign entity, give the requester the appropriate completed Form W-8 or Form 8233.

Backup Withholding

What is backup withholding? Persons making certain payments to you must under certain conditions withhold and pay to the IRS 24% of such payments. This is called "backup withholding." Payments that may be subject to backup withholding include, but are not limited to, interest, tax-exempt interest, dividends, broker and barter exchange transactions, rents, royalties, nonemployee pay, payments made in settlement of payment card and third-party network transactions, and certain payments from fishing boat operators. Real estate transactions are not subject to backup withholding.

You will not be subject to backup withholding on payments you receive if you give the requester your correct TIN, make the proper certifications, and report all your taxable interest and dividends on your tax return.

Payments you receive will be subject to backup withholding if:

1. You do not furnish your TIN to the requester;
2. You do not certify your TIN when required (see the instructions for Part II for details);
3. The IRS tells the requester that you furnished an incorrect TIN;
4. The IRS tells you that you are subject to backup withholding because you did not report all your interest and dividends on your tax return (for reportable interest and dividends only); or
5. You do not certify to the requester that you are not subject to backup withholding, as described in item 4 under "*By signing the filled-out form*" above (for reportable interest and dividend accounts opened after 1983 only).

Certain payees and payments are exempt from backup withholding. See *Exempt payee code*, later, and the separate Instructions for the Requester of Form W-9 for more information.

See also *Establishing U.S. status for purposes of chapter 3 and chapter 4 withholding*, earlier.

What Is FATCA Reporting?

The Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) requires a participating foreign financial institution to report all U.S. account holders that are specified U.S. persons. Certain payees are exempt from FATCA reporting. See *Exemption from FATCA reporting code*, later, and the Instructions for the Requester of Form W-9 for more information.

Updating Your Information

You must provide updated information to any person to whom you claimed to be an exempt payee if you are no longer an exempt payee and anticipate receiving reportable payments in the future from this person. For example, you may need to provide updated information if you are a C corporation that elects to be an S corporation, or if you are no longer tax exempt. In addition, you must furnish a new Form W-9 if the name or TIN changes for the account, for example, if the grantor of a grantor trust dies.

Penalties

Failure to furnish TIN. If you fail to furnish your correct TIN to a requester, you are subject to a penalty of \$50 for each such failure unless your failure is due to reasonable cause and not to willful neglect.

Civil penalty for false information with respect to withholding. If you make a false statement with no reasonable basis that results in no backup withholding, you are subject to a \$500 penalty.

Criminal penalty for falsifying information. Willfully falsifying certifications or affirmations may subject you to criminal penalties including fines and/or imprisonment.

Misuse of TINs. If the requester discloses or uses TINs in violation of federal law, the requester may be subject to civil and criminal penalties.

Specific Instructions

Line 1

You must enter one of the following on this line; **do not** leave this line blank. The name should match the name on your tax return.

If this Form W-9 is for a joint account (other than an account maintained by a foreign financial institution (FFI)), list first, and then circle, the name of the person or entity whose number you entered in Part I of Form W-9. If you are providing Form W-9 to an FFI to document a joint account, each holder of the account that is a U.S. person must provide a Form W-9.

- **Individual.** Generally, enter the name shown on your tax return. If you have changed your last name without informing the Social Security Administration (SSA) of the name change, enter your first name, the last name as shown on your social security card, and your new last name.

Note for ITIN applicant: Enter your individual name as it was entered on your Form W-7 application, line 1a. This should also be the same as the name you entered on the Form 1040 you filed with your application.

- **Sole proprietor.** Enter your individual name as shown on your Form 1040 on line 1. Enter your business, trade, or “doing business as” (DBA) name on line 2.

- **Partnership, C corporation, S corporation, or LLC, other than a disregarded entity.** Enter the entity’s name as shown on the entity’s tax return on line 1 and any business, trade, or DBA name on line 2.

- **Other entities.** Enter your name as shown on required U.S. federal tax documents on line 1. This name should match the name shown on the charter or other legal document creating the entity. Enter any business, trade, or DBA name on line 2.

- **Disregarded entity.** In general, a business entity that has a single owner, including an LLC, and is not a corporation, is disregarded as an entity separate from its owner (a disregarded entity). See Regulations section 301.7701-2(c)(2). A disregarded entity should check the appropriate box for the tax classification of its owner. Enter the owner’s name on line 1. The name of the owner entered on line 1 should never be a disregarded entity. The name on line 1 should be the name shown on the income tax return on which the income should be reported. For

example, if a foreign LLC that is treated as a disregarded entity for U.S. federal tax purposes has a single owner that is a U.S. person, the U.S. owner’s name is required to be provided on line 1. If the direct owner of the entity is also a disregarded entity, enter the first owner that is not disregarded for federal tax purposes. Enter the disregarded entity’s name on line 2. If the owner of the disregarded entity is a foreign person, the owner must complete an appropriate Form W-8 instead of a Form W-9. This is the case even if the foreign person has a U.S. TIN.

Line 2

If you have a business name, trade name, DBA name, or disregarded entity name, enter it on line 2.

Line 3a

Check the appropriate box on line 3a for the U.S. federal tax classification of the person whose name is entered on line 1. Check only one box on line 3a.

IF the entity/individual on line 1 is a(n) . . .	THEN check the box for . . .
• Corporation	Corporation.
• Individual or • Sole proprietorship	Individual/sole proprietor.
• LLC classified as a partnership for U.S. federal tax purposes or • LLC that has filed Form 8832 or 2553 electing to be taxed as a corporation	Limited liability company and enter the appropriate tax classification: P = Partnership, C = C corporation, or S = S corporation.
• Partnership	Partnership.
• Trust/estate	Trust/estate.

Line 3b

Check this box if you are a partnership (including an LLC classified as a partnership for U.S. federal tax purposes), trust, or estate that has any foreign partners, owners, or beneficiaries, and you are providing this form to a partnership, trust, or estate, in which you have an ownership interest. You must check the box on line 3b if you receive a Form W-8 (or documentary evidence) from any partner, owner, or beneficiary establishing foreign status or if you receive a Form W-9 from any partner, owner, or beneficiary that has checked the box on line 3b.

Note: A partnership that provides a Form W-9 and checks box 3b may be required to complete Schedules K-2 and K-3 (Form 1065). For more information, see the Partnership Instructions for Schedules K-2 and K-3 (Form 1065).

If you are required to complete line 3b but fail to do so, you may not receive the information necessary to file a correct information return with the IRS or furnish a correct payee statement to your partners or beneficiaries. See, for example, sections 6698, 6722, and 6724 for penalties that may apply.

Line 4 Exemptions

If you are exempt from backup withholding and/or FATCA reporting, enter in the appropriate space on line 4 any code(s) that may apply to you.

Exempt payee code.

- Generally, individuals (including sole proprietors) are not exempt from backup withholding.
- Except as provided below, corporations are exempt from backup withholding for certain payments, including interest and dividends.
- Corporations are not exempt from backup withholding for payments made in settlement of payment card or third-party network transactions.
- Corporations are not exempt from backup withholding with respect to attorneys’ fees or gross proceeds paid to attorneys, and corporations that provide medical or health care services are not exempt with respect to payments reportable on Form 1099-MISC.

The following codes identify payees that are exempt from backup withholding. Enter the appropriate code in the space on line 4.

- 1—An organization exempt from tax under section 501(a), any IRA, or a custodial account under section 403(b)(7) if the account satisfies the requirements of section 401(f)(2).

- 2—The United States or any of its agencies or instrumentalities.
- 3—A state, the District of Columbia, a U.S. commonwealth or territory, or any of their political subdivisions or instrumentalities.
- 4—A foreign government or any of its political subdivisions, agencies, or instrumentalities.
- 5—A corporation.
- 6—A dealer in securities or commodities required to register in the United States, the District of Columbia, or a U.S. commonwealth or territory.
- 7—A futures commission merchant registered with the Commodity Futures Trading Commission.
- 8—A real estate investment trust.
- 9—An entity registered at all times during the tax year under the Investment Company Act of 1940.
- 10—A common trust fund operated by a bank under section 584(a).
- 11—A financial institution as defined under section 581.
- 12—A middleman known in the investment community as a nominee or custodian.
- 13—A trust exempt from tax under section 664 or described in section 4947.

The following chart shows types of payments that may be exempt from backup withholding. The chart applies to the exempt payees listed above, 1 through 13.

IF the payment is for . . .	THEN the payment is exempt for . . .
<ul style="list-style-type: none"> • Interest and dividend payments 	All exempt payees except for 7.
<ul style="list-style-type: none"> • Broker transactions 	Exempt payees 1 through 4 and 6 through 11 and all C corporations. S corporations must not enter an exempt payee code because they are exempt only for sales of noncovered securities acquired prior to 2012.
<ul style="list-style-type: none"> • Barter exchange transactions and patronage dividends 	Exempt payees 1 through 4.
<ul style="list-style-type: none"> • Payments over \$600 required to be reported and direct sales over \$5,000¹ 	Generally, exempt payees 1 through 5. ²
<ul style="list-style-type: none"> • Payments made in settlement of payment card or third-party network transactions 	Exempt payees 1 through 4.

¹ See Form 1099-MISC, Miscellaneous Information, and its instructions.

² However, the following payments made to a corporation and reportable on Form 1099-MISC are not exempt from backup withholding: medical and health care payments, attorneys' fees, gross proceeds paid to an attorney reportable under section 6045(f), and payments for services paid by a federal executive agency.

Exemption from FATCA reporting code. The following codes identify payees that are exempt from reporting under FATCA. These codes apply to persons submitting this form for accounts maintained outside of the United States by certain foreign financial institutions. Therefore, if you are only submitting this form for an account you hold in the United States, you may leave this field blank. Consult with the person requesting this form if you are uncertain if the financial institution is subject to these requirements. A requester may indicate that a code is not required by providing you with a Form W-9 with "Not Applicable" (or any similar indication) entered on the line for a FATCA exemption code.

- A—An organization exempt from tax under section 501(a) or any individual retirement plan as defined in section 7701(a)(37).
- B—The United States or any of its agencies or instrumentalities.
- C—A state, the District of Columbia, a U.S. commonwealth or territory, or any of their political subdivisions or instrumentalities.
- D—A corporation the stock of which is regularly traded on one or more established securities markets, as described in Regulations section 1.1472-1(c)(1)(i).
- E—A corporation that is a member of the same expanded affiliated group as a corporation described in Regulations section 1.1472-1(c)(1)(i).

F—A dealer in securities, commodities, or derivative financial instruments (including notional principal contracts, futures, forwards, and options) that is registered as such under the laws of the United States or any state.

- G—A real estate investment trust.
- H—A regulated investment company as defined in section 851 or an entity registered at all times during the tax year under the Investment Company Act of 1940.
- I—A common trust fund as defined in section 584(a).
- J—A bank as defined in section 581.
- K—A broker.
- L—A trust exempt from tax under section 664 or described in section 4947(a)(1).
- M—A tax-exempt trust under a section 403(b) plan or section 457(g) plan.

Note: You may wish to consult with the financial institution requesting this form to determine whether the FATCA code and/or exempt payee code should be completed.

Line 5

Enter your address (number, street, and apartment or suite number). This is where the requester of this Form W-9 will mail your information returns. If this address differs from the one the requester already has on file, enter "NEW" at the top. If a new address is provided, there is still a chance the old address will be used until the payor changes your address in their records.

Line 6

Enter your city, state, and ZIP code.

Part I. Taxpayer Identification Number (TIN)

Enter your TIN in the appropriate box. If you are a resident alien and you do not have, and are not eligible to get, an SSN, your TIN is your IRS ITIN. Enter it in the entry space for the Social security number. If you do not have an ITIN, see *How to get a TIN* below.

If you are a sole proprietor and you have an EIN, you may enter either your SSN or EIN.

If you are a single-member LLC that is disregarded as an entity separate from its owner, enter the owner's SSN (or EIN, if the owner has one). If the LLC is classified as a corporation or partnership, enter the entity's EIN.

Note: See *What Name and Number To Give the Requester*, later, for further clarification of name and TIN combinations.

How to get a TIN. If you do not have a TIN, apply for one immediately. To apply for an SSN, get Form SS-5, Application for a Social Security Card, from your local SSA office or get this form online at www.SSA.gov. You may also get this form by calling 800-772-1213. Use Form W-7, Application for IRS Individual Taxpayer Identification Number, to apply for an ITIN, or Form SS-4, Application for Employer Identification Number, to apply for an EIN. You can apply for an EIN online by accessing the IRS website at www.irs.gov/EIN. Go to www.irs.gov/Forms to view, download, or print Form W-7 and/or Form SS-4. Or, you can go to www.irs.gov/OrderForms to place an order and have Form W-7 and/or Form SS-4 mailed to you within 15 business days.

If you are asked to complete Form W-9 but do not have a TIN, apply for a TIN and enter "Applied For" in the space for the TIN, sign and date the form, and give it to the requester. For interest and dividend payments, and certain payments made with respect to readily tradable instruments, you will generally have 60 days to get a TIN and give it to the requester before you are subject to backup withholding on payments. The 60-day rule does not apply to other types of payments. You will be subject to backup withholding on all such payments until you provide your TIN to the requester.

Note: Entering "Applied For" means that you have already applied for a TIN or that you intend to apply for one soon. See also *Establishing U.S. status for purposes of chapter 3 and chapter 4 withholding*, earlier, for when you may instead be subject to withholding under chapter 3 or 4 of the Code.

Caution: A disregarded U.S. entity that has a foreign owner must use the appropriate Form W-8.

Part II. Certification

To establish to the withholding agent that you are a U.S. person, or resident alien, sign Form W-9. You may be requested to sign by the withholding agent even if item 1, 4, or 5 below indicates otherwise.

For a joint account, only the person whose TIN is shown in Part I should sign (when required). In the case of a disregarded entity, the person identified on line 1 must sign. Exempt payees, see *Exempt payee code*, earlier.

Signature requirements. Complete the certification as indicated in items 1 through 5 below.

1. Interest, dividend, and barter exchange accounts opened before 1984 and broker accounts considered active during 1983. You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification.

2. Interest, dividend, broker, and barter exchange accounts opened after 1983 and broker accounts considered inactive during 1983. You must sign the certification or backup withholding will apply. If you are subject to backup withholding and you are merely providing your correct TIN to the requester, you must cross out item 2 in the certification before signing the form.

3. Real estate transactions. You must sign the certification. You may cross out item 2 of the certification.

4. Other payments. You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification unless you have been notified that you have previously given an incorrect TIN. "Other payments" include payments made in the course of the requester's trade or business for rents, royalties, goods (other than bills for merchandise), medical and health care services (including payments to corporations), payments to a nonemployee for services, payments made in settlement of payment card and third-party network transactions, payments to certain fishing boat crew members and fishermen, and gross proceeds paid to attorneys (including payments to corporations).

5. Mortgage interest paid by you, acquisition or abandonment of secured property, cancellation of debt, qualified tuition program payments (under section 529), ABLE accounts (under section 529A), IRA, Coverdell ESA, Archer MSA or HSA contributions or distributions, and pension distributions. You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification.

What Name and Number To Give the Requester

For this type of account:	Give name and SSN of:
1. Individual	The individual
2. Two or more individuals (joint account) other than an account maintained by an FFI	The actual owner of the account or, if combined funds, the first individual on the account ¹
3. Two or more U.S. persons (joint account maintained by an FFI)	Each holder of the account
4. Custodial account of a minor (Uniform Gift to Minors Act)	The minor ²
5. a. The usual revocable savings trust (grantor is also trustee) b. So-called trust account that is not a legal or valid trust under state law	The grantor-trustee ¹ The actual owner ¹
6. Sole proprietorship or disregarded entity owned by an individual	The owner ³
7. Grantor trust filing under Optional Filing Method 1 (see Regulations section 1.671-4(b)(2)(i)(A))**	The grantor*

For this type of account:	Give name and EIN of:
8. Disregarded entity not owned by an individual	The owner
9. A valid trust, estate, or pension trust	Legal entity ⁴
10. Corporation or LLC electing corporate status on Form 8832 or Form 2553	The corporation
11. Association, club, religious, charitable, educational, or other tax-exempt organization	The organization
12. Partnership or multi-member LLC	The partnership
13. A broker or registered nominee	The broker or nominee
14. Account with the Department of Agriculture in the name of a public entity (such as a state or local government, school district, or prison) that receives agricultural program payments	The public entity
15. Grantor trust filing Form 1041 or under the Optional Filing Method 2, requiring Form 1099 (see Regulations section 1.671-4(b)(2)(i)(B))**	The trust

¹ List first and circle the name of the person whose number you furnish. If only one person on a joint account has an SSN, that person's number must be furnished.

² Circle the minor's name and furnish the minor's SSN.

³ You must show your individual name on line 1, and enter your business or DBA name, if any, on line 2. You may use either your SSN or EIN (if you have one), but the IRS encourages you to use your SSN.

⁴ List first and circle the name of the trust, estate, or pension trust. (Do not furnish the TIN of the personal representative or trustee unless the legal entity itself is not designated in the account title.)

* **Note:** The grantor must also provide a Form W-9 to the trustee of the trust.

** For more information on optional filing methods for grantor trusts, see the Instructions for Form 1041.

Note: If no name is circled when more than one name is listed, the number will be considered to be that of the first name listed.

Secure Your Tax Records From Identity Theft

Identity theft occurs when someone uses your personal information, such as your name, SSN, or other identifying information, without your permission to commit fraud or other crimes. An identity thief may use your SSN to get a job or may file a tax return using your SSN to receive a refund.

To reduce your risk:

- Protect your SSN,
- Ensure your employer is protecting your SSN, and
- Be careful when choosing a tax return preparer.

If your tax records are affected by identity theft and you receive a notice from the IRS, respond right away to the name and phone number printed on the IRS notice or letter.

If your tax records are not currently affected by identity theft but you think you are at risk due to a lost or stolen purse or wallet, questionable credit card activity, or a questionable credit report, contact the IRS Identity Theft Hotline at 800-908-4490 or submit Form 14039.

For more information, see Pub. 5027, Identity Theft Information for Taxpayers.

Victims of identity theft who are experiencing economic harm or a systemic problem, or are seeking help in resolving tax problems that have not been resolved through normal channels, may be eligible for Taxpayer Advocate Service (TAS) assistance. You can reach TAS by calling the TAS toll-free case intake line at 877-777-4778 or TTY/TDD 800-829-4059.

Protect yourself from suspicious emails or phishing schemes.

Phishing is the creation and use of email and websites designed to mimic legitimate business emails and websites. The most common act is sending an email to a user falsely claiming to be an established legitimate enterprise in an attempt to scam the user into surrendering private information that will be used for identity theft.

The IRS does not initiate contacts with taxpayers via emails. Also, the IRS does not request personal detailed information through email or ask taxpayers for the PIN numbers, passwords, or similar secret access information for their credit card, bank, or other financial accounts.

If you receive an unsolicited email claiming to be from the IRS, forward this message to phishing@irs.gov. You may also report misuse of the IRS name, logo, or other IRS property to the Treasury Inspector General for Tax Administration (TIGTA) at 800-366-4484. You can forward suspicious emails to the Federal Trade Commission at spam@uce.gov or report them at www.ftc.gov/complaint. You can contact the FTC at www.ftc.gov/idtheft or 877-IDTHEFT (877-438-4338). If you have been the victim of identity theft, see www.IdentityTheft.gov and Pub. 5027.

Go to www.irs.gov/IdentityTheft to learn more about identity theft and how to reduce your risk.

Privacy Act Notice

Section 6109 of the Internal Revenue Code requires you to provide your correct TIN to persons (including federal agencies) who are required to file information returns with the IRS to report interest, dividends, or certain other income paid to you; mortgage interest you paid; the acquisition or abandonment of secured property; the cancellation of debt; or contributions you made to an IRA, Archer MSA, or HSA. The person collecting this form uses the information on the form to file information returns with the IRS, reporting the above information. Routine uses of this information include giving it to the Department of Justice for civil and criminal litigation and to cities, states, the District of Columbia, and U.S. commonwealths and territories for use in administering their laws. The information may also be disclosed to other countries under a treaty, to federal and state agencies to enforce civil and criminal laws, or to federal law enforcement and intelligence agencies to combat terrorism. You must provide your TIN whether or not you are required to file a tax return. Under section 3406, payors must generally withhold a percentage of taxable interest, dividends, and certain other payments to a payee who does not give a TIN to the payor. Certain penalties may also apply for providing false or fraudulent information.

INSTRUCTIONS

1. Utilisation et remise de la lettre d'envoi et du ou des certificats et/ou avis de DID

- a) La présente lettre d'envoi, dûment remplie et signée conformément aux instructions énoncées ci-après, ainsi que le ou les certificats et/ou avis de DID ci-joints représentant les actions déposées et tous les autres documents requis par les modalités de l'arrangement et de la présente lettre d'envoi doivent être reçus par le dépositaire à l'un de ses bureaux indiqués à la dernière page de la présente lettre d'envoi.
- b) La méthode utilisée pour remettre la présente lettre d'envoi et le ou les certificats et/ou avis de DID ci-joints représentant les actions déposées est au gré et au risque du porteur, et la remise sera réputée avoir lieu uniquement au moment où ces documents parviennent effectivement au dépositaire. Boralex et l'acheteur recommandent que les documents nécessaires soient remis en main propre au dépositaire, aux bureaux indiqués à la dernière page de la présente lettre d'envoi, et qu'un reçu soit obtenu; sinon, l'utilisation du courrier recommandé, avec accusé de réception, dûment assuré est recommandée. Les actionnaires dont les actions sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme un courtier en valeurs, un courtier en placement, une banque, une société de fiducie ou un autre prête-nom, doivent communiquer avec leur intermédiaire pour obtenir de l'aide concernant le dépôt de ces actions.

2. Signatures

La présente lettre d'envoi doit être remplie et signée par l'actionnaire inscrit porteur des actions déposées indiqué ci-dessus ou par son représentant dûment autorisé (conformément à l'instruction 4).

- a) Si la présente lettre d'envoi est signée par l'actionnaire inscrit porteur du ou des certificats et/ou avis de DID ci-joints, la signature doit correspondre en tous points à tout nom inscrit au registre ou indiqué au recto des certificats et/ou avis de DID, sans aucune différence; il n'est alors pas nécessaire d'endosser les certificats et/ou avis de DID. Si les certificats et/ou avis de DID déposés sont détenus en propriété véritable par deux propriétaires conjoints ou plus, tous ces propriétaires doivent signer la présente lettre d'envoi.
- b) Si la présente lettre d'envoi est signée par une personne autre que l'actionnaire inscrit porteur des certificats et/ou avis de DID joints :
 - (i) les certificats et/ou avis de DID déposés doivent être endossés ou accompagnés d'une procuration de transfert d'actions appropriée dûment remplie par le propriétaire inscrit; et
 - (ii) les signatures figurant dans l'espace réservé à l'endossement ou sur la procuration doivent correspondre en tous points au nom du propriétaire inscrit figurant dans le registre ou sur les certificats et/ou avis de DID et doivent être garanties conformément à l'instruction 3 ci-après;

3. Garantie des signatures

Si la présente lettre d'envoi est signée par une personne autre que l'actionnaire inscrit porteur des actions déposées ou si le paiement doit être effectué au nom d'une personne autre que l'actionnaire inscrit porteur des actions déposées, cette signature doit être garantie par un établissement admissible (au sens attribué à ce terme ci-après), ou d'une autre manière jugée satisfaisante par le dépositaire (toutefois, aucune garantie n'est nécessaire si la signature est celle d'un établissement admissible).

Un « **établissement admissible** » désigne une banque canadienne de l'annexe I, une grande société de fiducie du Canada, une banque commerciale ou une société de fiducie des États-Unis, un membre du Securities Transfer Association Medallion Program (STAMP), un membre du Stock Exchange Medallion Program (SEMP) ou un membre du Medallion Signature Program (MSP) de la New York Stock Exchange Inc. Les participants à ces programmes sont habituellement des membres de bourses de valeurs reconnues au Canada et aux États-Unis, des membres de l'Organisme canadien de réglementation des investissements ou, aux États-Unis, des membres de la Financial Industry Regulatory Authority, de banques ou de sociétés de fiducie.

4. Signature d'un représentant

Si la présente lettre d'envoi est signée par une personne agissant en qualité de représentant, comme a) un exécuteur testamentaire, un administrateur successoral, un fiduciaire ou un tuteur, ou b) pour le compte d'une personne morale, d'une société de personnes ou d'une association, dans chaque cas, cette signature doit être garantie par un établissement admissible ou d'une autre manière que le dépositaire juge satisfaisante (toutefois, aucune garantie n'est nécessaire si la

signature est celle d'un établissement admissible). L'acheteur ou le dépositaire, à leur gré, peuvent exiger des preuves supplémentaires du pouvoir conféré, ou des documents supplémentaires.

5. Dispositions diverses

- a) S'il n'y a pas suffisamment d'espace dans la présente lettre d'envoi pour dresser la liste de tous les certificats et/ou avis de DID représentant les actions déposées, veuillez joindre une liste distincte signée indiquant les numéros des certificats et/ou avis de DID et le nombre d'actions déposées supplémentaires.
- b) Si les actions déposées sont immatriculées sous des formes différentes (par exemple « Jean Tremblay » et « J. Tremblay »), il faut signer une lettre d'envoi distincte pour chaque immatriculation différente.
- c) Aucun dépôt d'actions subsidiaire, conditionnel ou éventuel ne sera accepté.
- d) L'arrangement et toute entente relative à l'arrangement seront interprétés et régis conformément aux lois de la province de Québec et aux lois fédérales du Canada qui y sont applicables. Le soussigné reconnaît de façon irrévocable la compétence exclusive des tribunaux du Québec situés dans la ville de Montréal et renonce à soulever toute objection quant à la tenue de toute instance devant ces tribunaux ou à faire valoir que les autorités d'un autre territoire sont mieux à même de trancher le litige.
- e) On peut obtenir d'autres exemplaires de la circulaire et de la présente lettre d'envoi auprès du dépositaire, à ses bureaux dont les adresses sont indiquées ci-après. Des exemplaires de la circulaire et de la présente lettre d'envoi sont également disponibles sous le profil de Boralex sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.
- f) Boralex et l'acheteur se réservent le droit, à leur seul gré, de donner instruction au dépositaire de renoncer à invoquer tout vice ou toute irrégularité dans une lettre d'envoi qu'il a reçue. Le soussigné convient que toute décision de Boralex et de l'acheteur quant à la validité, la forme, l'admissibilité et l'acceptation des actions déposées est finale et exécutoire. Ni Boralex, ni l'acheteur, ni le dépositaire ni aucune autre personne ne seront tenus de donner avis de tout vice ou de toute irrégularité dans un dépôt, et aucun d'entre eux n'engagera sa responsabilité pour avoir omis de le faire. L'octroi d'une dérogation à un ou à plusieurs actionnaires inscrits ne constitue pas une dérogation pour les autres actionnaires inscrits.

6. Certificats perdus

La présente rubrique ne s'applique pas aux avis de DID.

Option n° 1 : Si un certificat d'actions est perdu, volé ou détruit, il faut remplir la présente lettre d'envoi en inscrivant le plus d'information possible et l'envoyer au dépositaire avec une lettre exposant les circonstances de la perte. Le dépositaire vous indiquera la procédure à suivre pour faire remplacer le certificat.

Option n° 2 : Autrement, les actionnaires dont les certificats ont été perdus, volés ou détruits peuvent participer au programme de cautionnement général de Computershare fourni par Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada en remplissant la CASE E ci-dessus, et en remettant le chèque certifié ou le mandat requis à l'ordre de Services aux Investisseurs Computershare Inc.

7. Retour des certificats et/ou avis de DID

Si l'arrangement n'est pas réalisé et la convention d'arrangement est résiliée conformément à ses modalités, le dépositaire prendra sans délai les dispositions nécessaires pour retourner à l'actionnaire déposant le ou les certificats et/ou avis de DID déposés représentant les actions déposées et tous les autres documents pertinents qu'il a reçus, conformément aux instructions de remise énoncées dans la présente lettre d'envoi. Si aucune adresse n'est indiquée dans la présente lettre d'envoi, les documents seront envoyés à l'actionnaire déposant à l'adresse indiquée dans le registre des actions de Boralex.

8. Remise tardive

Les actionnaires inscrits doivent remettre une lettre d'envoi dûment remplie et le ou les certificats et/ou avis du SID représentant les actions déposées au plus tard au sixième (6^e) anniversaire de la date de prise d'effet afin d'éviter de perdre leur droit à la contrepartie devant être versée aux termes de l'arrangement.

9. Délais aux fins du dépôt des fonds

Les délais de soumission de la lettre d'envoi sont de rigueur. Tout paiement que le dépositaire (ou Boralex ou l'une de ses filiales, selon le cas) a effectué conformément au plan d'arrangement qui n'aura pas été déposé ou qui aura été retourné au dépositaire (ou à Boralex) ou qui demeurera autrement non réclamé, dans chaque cas, au plus tard au sixième (6^e) anniversaire de l'heure de prise d'effet, et tout droit à un paiement aux termes du plan d'arrangement qui demeure insatisfait au sixième (6^e) anniversaire de la l'heure de prise d'effet cessera de représenter un droit de quelque nature que ce soit, et le droit du porteur de recevoir la contrepartie applicable pour les actions conformément au plan d'arrangement s'éteindra et sera réputé abandonné en faveur de l'acheteur ou de Boralex, selon le cas, sans aucune contrepartie.

10. Substitute Form W-9 — U.S. Shareholders

In order to avoid “backup withholding” of United States income tax on payments made on the Shares, a Shareholder that is a U.S. holder (as defined below) must generally provide the person’s correct taxpayer identification number (“TIN”) on the Substitute Form W-9 above and certify, under penalties of perjury, that such number is correct, that such Shareholder is not subject to backup withholding, and that such Shareholder is a U.S. person (including a U.S. resident alien). If the correct TIN is not provided or if any other information is not correctly provided, payments made with respect to the Shares may be subject to backup withholding of 24%. For the purposes of this Letter of Transmittal, a “U.S. holder” or “U.S. person” means: a beneficial owner of Shares that, for United States federal income tax purposes, is (a) a citizen or resident (including a green card holder or lawful permanent resident) of the United States, (b) a corporation, or other entity classified as a corporation for United States federal income tax purposes, that is created or organized in or under the laws of the United States or any state in the United States, including the District of Columbia, (c) an estate if the income of such estate is subject to United States federal income tax regardless of the source of such income, (d) a trust if (i) such trust has validly elected to be treated as a U.S. person for United States federal income tax purposes or (ii) a United States court is able to exercise primary supervision over the administration of such trust and one or more U.S. persons have the authority to control all substantial decisions of such trust, or (e) a partnership, limited liability company or other entity classified as a partnership for United States tax purposes that is created or organized in or under the laws of the United States or any state in the United States, including the District of Columbia.

Backup withholding is not an additional United States income tax. Rather, the United States income tax liability of persons subject to backup withholding will be reduced by the amount of tax withheld. If backup withholding results in an overpayment of taxes, a refund may be obtained provided that the required information is furnished to the IRS.

Certain persons (including, among others, corporations, certain “not-for-profit” organizations, and certain non-U.S. persons) are not subject to backup withholding. Shareholders should consult their tax advisor as to the shareholder’s qualification for an exemption from backup withholding and the procedure for obtaining such exemption.

The TIN for an individual United States citizen or resident is the individual’s social security number.

The “Awaiting TIN” box of the substitute Form W-9 may be checked if a Shareholder has not been issued a TIN and has applied for a TIN or intends to apply for a TIN in the near future. If the “Awaiting TIN” box is checked, the Shareholder that is a U.S. holder must also complete the Certificate of Awaiting Taxpayer Identification Number found below the Substitute Form W-9 in order to avoid backup withholding. If a Shareholder that is a U.S. holder completes the Certificate of Awaiting Taxpayer Identification Number but does not provide a TIN within 60 days, such Shareholder will be subject to backup withholding at a rate of 24% until a TIN is provided.

Failure to furnish TIN — If a U.S. registered Shareholder fails to furnish a correct TIN, such U.S. registered Shareholder may be subject to a penalty of U.S.\$50 for each such failure unless the failure is due to reasonable cause and not to willful neglect.

Non-U.S. registered Shareholders receiving payments in the U.S. should return a completed Form W-8BEN, or Form W-8BEN-E, as applicable, copies of which are available from the Depository upon request.

11. Protection des renseignements personnels

Computershare est déterminée à protéger vos renseignements personnels. Lorsque nous fournissons des services, à vous ainsi qu’à nos sociétés clientes, nous recevons des renseignements personnels non publics à votre sujet dans le cadre des opérations que nous effectuons pour vous, sur les formulaires que vous nous faites parvenir, par l’entremise d’autres communications que nous avons avec vous ou vos représentants, etc. Ces renseignements peuvent comprendre votre

nom, vos coordonnées (adresse résidentielle, adresse de correspondance, adresse courriel), votre numéro d'assurance sociale, vos réponses à des sondages, les titres que vous détenez et d'autres renseignements financiers. Nous utilisons ces renseignements afin d'administrer votre compte, pour mieux répondre à vos besoins et à ceux de nos clients ainsi qu'à d'autres fins légitimes liées aux services que nous offrons. Computershare peut transférer des renseignements personnels à d'autres sociétés situées à l'extérieur de votre province, au Canada ou à l'étranger qui fournissent des services de traitement et de stockage de données ou un autre soutien afin de faciliter les services qu'elle fournit. Lorsque nous partageons vos renseignements personnels avec d'autres sociétés pour vous fournir des services, nous nous assurons qu'elles disposent de mesures de protection adéquates pour protéger vos renseignements personnels conformément aux lois canadiennes applicables en matière de protection des renseignements personnels. Nous assurons également la protection des droits des personnes concernées aux termes du *Règlement général sur la protection des données*, le cas échéant. Nous avons établi un Code de confidentialité, qui contient de plus amples renseignements sur nos pratiques à l'égard des renseignements, sur la façon dont nous assurons la protection de vos renseignements personnels et sur la façon dont vous pouvez communiquer avec notre chef de la protection des renseignements personnels. Vous le trouverez sur notre site Web, www.computershare.com; vous pouvez également vous en procurer un exemplaire en nous en faisant la demande par écrit, au 320 Bay Street, 14th Floor, Toronto (Ontario) M5H 4A6. Computershare utilisera les renseignements que vous fournissez afin de traiter votre demande, et considérera votre (vos) signature(s) comme votre consentement à cet égard.

12. Demandes d'aide

Le dépositaire ou votre courtier en valeurs mobilières, votre institution financière, votre fiduciaire, votre dépositaire ou tout autre prête-nom peut vous aider à remplir la présente lettre d'envoi (l'adresse et le numéro de téléphone du dépositaire figurent au verso de la présente lettre d'envoi).

Le dépositaire est :

SERVICES AUX INVESTISSEURS COMPUTERSHARE INC.

En main propre ou par service de messagerie :

320 Bay Street, 14th Floor
Toronto (Ontario)
M5H 4A6

Par la poste

C.P. 7021
31 Adelaide St E
Toronto (Ontario) M5C 3H2
À l'attention de Corporate Actions

Demandes de renseignements seulement

Sans frais : 1 800 564-6253
Courriel : corporateactions@computershare.com